

**PROJET  
SARBIVOR  
(SOL, ARBRES  
HERBIVORE)**

**JUIN 2024**



# LE PÂTURAGE OVINS D'INTERCULTURE

Retour d'expérience du GIEE H3EAU+



**Agrofosterie**  
ASSOCIATION FRANÇAISE

Les **couverts végétaux**, généralement composés de céréales ou de légumineuses, sont souvent utilisés en mélange. Dans le cadre du projet SARBIVOR, le **pâturage de ces couverts par des ovins** a été mis en oeuvre en 2022 et 2023, sur quatre exploitations du GIEE. Cette pratique complète efficacement les actions déjà mises en place. Elle suscite l'intérêt des membres du GIEE et vise à **répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire**. L'évaluation des couverts d'interculture, réalisée en partenariat avec ces agriculteurs, a permis un meilleur pilotage du pâturage. Ce document présente un **retour d'expérience sur le partenariat entre les quatre agriculteurs du GIEE H3EAU+ et les éleveurs ovins** concernés.

## LE GIEE H3EAU+

Créée en 2016, l'association GIEE H3EAU+ regroupe actuellement 8 agriculteurs dans l'Oise. Dans un objectif de **préservation de la ressource en eau**, l'association vise à trouver des solutions pour **augmenter l'autonomie des exploitations en amplifiant les leviers agronomiques**.

Péri-G accompagne le GIEE H3EAU+ pour **répondre à des défis environnementaux, sociaux et économiques** : protéger l'eau, s'adapter au changement climatique et développer la valeur ajoutée en agriculture.



## ÉLÉMENTS CLÉS

Les 4 fermes suivies dans le cadre de SARBIVOR produisent des **grandes cultures** : blé, colza, betteraves et quelques autres cultures complémentaires.

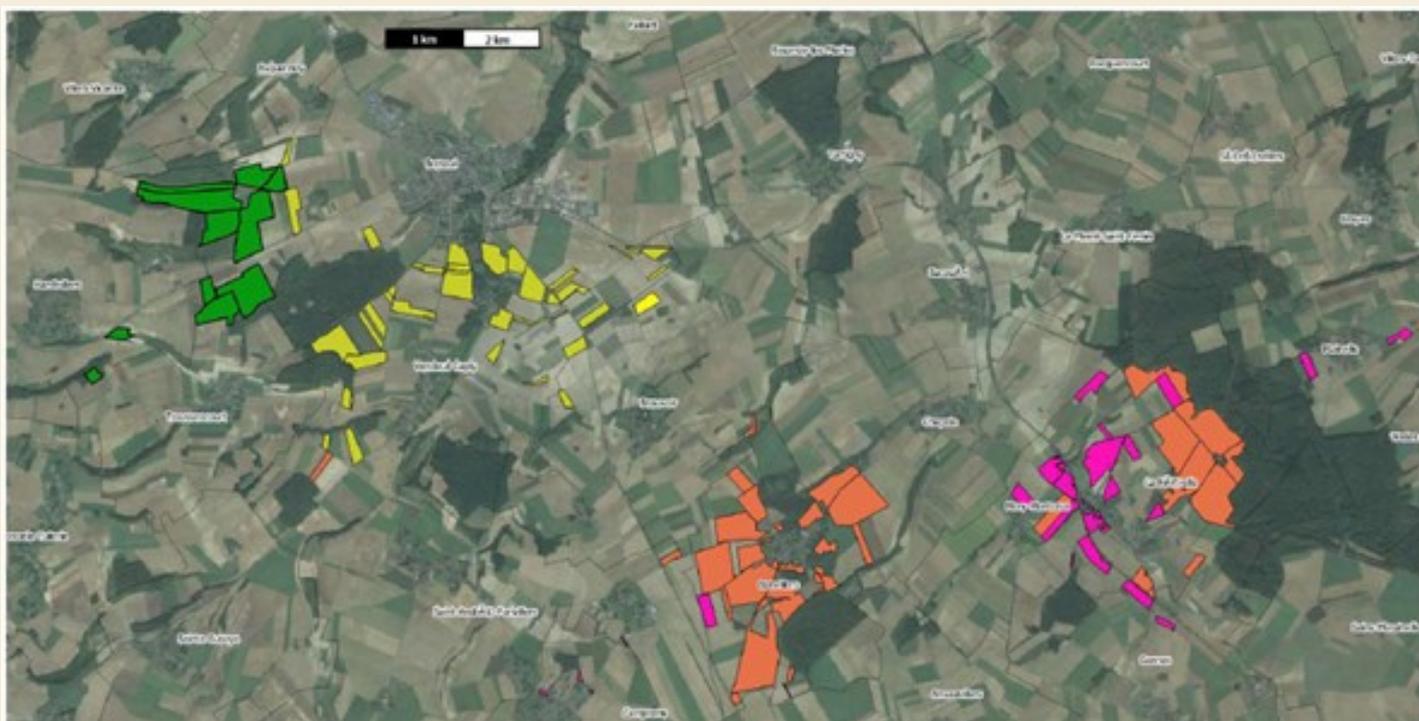
Elles exploitent des **surfaces comprises entre 100 et 300 ha** (moyenne basse du secteur) avec, en moyenne, 1 ETP par ferme, renforcé par du salariat à temps partiel lors des pics de travail.

Les agriculteurs du groupe mettent en place **des couverts depuis plus de 10 ans**, principalement par obligation réglementaire (zone vulnérable nitrates). Progressivement, les producteurs ont appris à maîtriser les mélanges d'espèces et ont envisagé de **travailler sur les couverts haute densité et le pâturage des intercultures par les ovins**. C'est ainsi qu'un couple d'éleveurs envisageant le pâturage itinérant a été identifié en 2022.



# ÉLÉMENTS MARQUANTS DE CES DEUX ANNÉES DE PARTENARIAT

- Taille du troupeau : **130 brebis et 10 béliers**, de race Ile-de-France.
- Ressource disponible : 700 à 800 ha de SAU répartis en 4 fermes (pâturages des repousses et des couverts végétaux hivernaux).
- Fin mai 2022 : réunion du GIEE et première rencontre avec les éleveurs.
- Été 2022 : proposition de convention et réalisation d'une carte des parcelles pour **faciliter l'itinérance du pâturage hivernal**.



- Fin septembre 2022 : pose des **parcs mobiles** et arrivée des brebis.
- Début octobre 2022 : poursuite du pâturage, pas de complémentation nécessaire.



● Mi-novembre 2022 : déplacement du troupeau, transhumance à pied.

- Installation des parcs de réception
- Transhumance du troupeau
- Démontage des parcs



● Fin novembre 2022 : arrivée des brebis dans un nouveau parc, ajout d'un hectare.

● Fin janvier 2023 : inventaire des surfaces à pâturer (et des périodes de pâturage potentielles) et planification du bilan de cette première campagne de pâturage.

● Mi-février 2023 : pesée des agnelles, constatation d'un **gain de poids plus important que prévu**. Bonnes notes d'état.

● Mi-avril 2023 : proposition de nuits de fumature pour concentrer la fertilité et **avancement des agnelages** (1 mois plus tôt) pour favoriser le développement des agneaux (ressource fourragère plus disponible). Objectif : agnelage en septembre.

● Mi-avril 2023 : intégration d'une surface de 11,3 ha (agrivoltaïsme).



# BILAN DU PARTENARIAT

Les producteurs sont très satisfaits du **lien humain** construit au travers de ce partenariat, et du **comportement constructif** de chacun lors de cette collaboration (rangement, respect des lieux et des personnes, respect de l'emploi du temps, disponibilité, aide spontanée, bonne entente, etc.). Par ailleurs, ils ont le sentiment que cette pratique a eu des **bénéfices sociétaux et environnementaux** ; cela mériterait d'être étudié et suivi rigoureusement (biomasse microbienne, salissement, impacts sur le rendement, etc.). Le pâturage apporte un réel « plus » en termes d'image, cependant, il ne permet pas de gagner réellement du temps : pose et déplacement des clôtures, gestion de l'abreuvement, destruction partielle du couvert, etc.

D'un point de vue technique et agronomique, la pratique a porté ses fruits : **les couverts ont été productifs** malgré les conditions météorologiques. Les céréaliers ont constaté une **meilleure destruction du couvert végétal avec le pâturage**, bien qu'une destruction mécanique ou chimique après le passage du troupeau soit toujours nécessaire pour éliminer les rejets.

La taille des parcs pâturés semble être pertinente (3,5 ha en moyenne). Néanmoins, **quelques pistes d'amélioration ont été avancées par les producteurs** : planification et structuration du parcours (en prenant en compte les conditions pédoclimatiques des parcelles), investissement dans un quad pour gérer les parcs, réduction et optimisation des déplacements, augmentation du nombre de bêtes et allongement du temps de présence du troupeau.

Des idées ont été proposées pour **augmenter et compléter la ressource exploitée** : pâturage de jachère, d'espaces naturels locaux, consommation de paille, de tourteaux, de pulpes, etc.

En ce qui concerne la production animale (ovin viande), les débouchés en vente directe sont encore à développer et le modèle économique reste à consolider.



# QUESTIONNEMENTS DES PRODUCTEURS ET PISTES DE TRAVAIL

## Les ruminants au sens large peuvent-ils consommer toutes les espèces de couverts / de repousses ?

Les ruminants peuvent, globalement consommer toutes les espèces en prairie. Il y a cependant quelques points de vigilance pour certaines plantes en fonction de leur stade.

Quelques exemples :

- La vesce velue et la gesse au stage « graines formées ». La gesse contient notamment un neurotoxique provoquant un défaut de motricité.
- Le sorgho (type Soudan) sur pied immature (si la hauteur de la plante est inférieure à 40 cm (60 cm pour les hybrides)), peut être toxique et provoquer des dyspnées, des convulsions (toxicité de l'acide cyanhydrique).

## Un abri est-il nécessaire ?

Les normes de bien-être animal imposent la présence d'un abri naturel ou artificiel à disposition des animaux. Avec les ovins, les besoins sont limités. En pratique, les éleveurs utilisent des solutions mobiles avec les éléments à disposition (bottes de paille pour faire des coupes-vents par exemple).

## Comment gérer les besoins en eau du troupeau ?

Avec les ovins, les besoins en eau sont limités (surtout en hiver). Pour subvenir à ces maigres besoins, beaucoup d'éleveurs transportent de l'eau jusqu'aux parcelles. Dans le cas du pâturage de couverts végétaux, il y a peu d'aménagements fixes.

Avec les bovins, les besoins sont plus importants, cela nécessite le déplacement d'une cuve pour remplir les abreuvoirs.

	MOYENNE	PIC ESTIVAL
Vaches laitières	55 litres par jour	125 litres par jour
Vaches allaitantes	35 litres par jour	75 litres par jour
Vache tarie, gestante, bœuf	35 litres par jour	70 litres par jour
Brebis allaitantes + agneaux	6 litres par jour	12 litres par jour
Brebis tarie	3 litres par jour	6 litres par jour



## **Comment est gérée la responsabilité vis-à-vis de la prédation ? De la présence éventuelle du public ? De la divagation éventuelle ?**

L'éleveur reste propriétaire de ses animaux et en est donc responsable. Il doit mettre en œuvre les moyens pour éviter toute divagation. La prédation (loup, renard, etc.) est un sujet nouveau pour la région Hauts-de-France, les premiers chiens de protection ont fait leur arrivée depuis quelques années.

## **Comment se passe la déclaration PAC ?**

Le pâturage des couverts intervient sur une interculture (secondaire) non déclarée à la PAC. Toutefois cette interculture doit respecter les obligations de la directive nitrate et SIE (ancienne PAC) en termes de date d'implantation et de destruction. En fonction des espèces utilisées dans le mélange, le pâturage n'est pas une destruction du couvert car celui-ci repousse après.

## **Quel chargement par hectare faut-il pratiquer ?**

Il est conseillé d'appliquer un chargement plutôt élevé pendant un temps de pâturage court. A titre d'exemple, une brebis, à l'entretien, ingère en moyenne 2 kg de matière sèche par jour.

## **Vaut-il mieux faire des petits ou des grands parcs ?**

Il est préférable de réaliser des petites parcelles, et de changer régulièrement de parc pour un meilleur pâturage (moins de refus), limiter le piétinement et offrir une qualité alimentaire régulière aux animaux. Cela oblige un équipement en clôture plus important.

## **Quels sont les risques de piétinement ou de destruction du sol avec le troupeau ?**

Le piétinement se produit lorsque les animaux passent plusieurs jours consécutifs sur une grande parcelle, provoquant des déplacements fréquents qui aggravent le phénomène. Si le couvert végétal a une faible biomasse, son système racinaire sera peu développé et ne pourra pas bien supporter le poids des animaux. Les sols travaillés (pour le semis) perdent de la structure, ce qui crée davantage de piétinement. Si un piétinement a lieu celui-ci est sur une faible profondeur et jamais sur l'intégralité de la surface. Il est donc facile à restructurer par les plantes et/ou par un léger travail du sol.



## Quels apports en azote organique peut-on espérer ?

Les apports sont difficiles à estimer car ils dépendent du rendement (TMS ingéré et non produit), de la composition du couvert et de son stade végétatif.

L'approche consiste à utiliser la base de données sur la production d'effluent. En tenant compte du fait que l'azote produit au pâturage est supérieur à la situation bâtiment sur fumier (il induit beaucoup moins de pertes ammoniacales, de lessivage au stockage et de pertes à l'épandage).

## Quels sont les effets agronomiques et sur la vie du sol observés ?

Le pâturage des couverts permet la transformation de la biomasse en éléments disponibles.

Lorsque pâturés, les couverts implantés sont plus divers et présents plus longtemps, ce qui contribue positivement à la structure du sol.

La destruction du couvert par le pâturage, et non par broyage, permet de préserver davantage la faune (principalement les insectes).

L'impact sur la vie du sol est un élément difficilement quantifiable.

